



AgEcon SEARCH

RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Travaux de comptabilité agricole régionale dans les ARER

MM. Jacquin, J. Le Muet, A. Desmoulières

Citer ce document / Cite this document :

Jacquin MM., Le Muet J., Desmoulières A. Travaux de comptabilité agricole régionale dans les ARER. In: Économie rurale. N°93, 1972. Les concepts et les méthodes d'établissement du revenu agricole et des revenus des agriculteurs. pp. 105-109;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1972.2195>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1972_num_93_1_2195

Fichier pdf généré le 08/05/2018

Résumé

Les ARER ont réalisé en 1961 les premiers travaux de comptabilité agricole régionale, répondant notamment au désir d'exprimer, à travers la connaissance des revenus régionaux, la diversité de l'agriculture française.

Ces comptes étaient établis selon le modèle de la comptabilité nationale, dont le cadre, les définitions et les conventions sont transposés à l'échelon régional. L'intérêt suscité a entraîné une évolution du cadre comptable (création de notions nouvelles : « branche restreinte » - « secteur homogène ») et une diversification des objectifs des comptes régionaux : établissement de comptes prévisionnels, détermination des effets à court terme de décisions publiques... Actuellement, les ARER poursuivent des recherches afin de perfectionner et diversifier les outils actuels (élaboration d'un compte capital, de compte de ménages...) et de mettre au point des outils nouveaux dans des secteurs où le modèle des comptes nationaux se révèle inadapté.

Abstract

Regional farm accounts studied by the ARER (French Regional Associations for rural Economy) - The first study of Regional Farm Account was attempted in 1961 by the ARER. There was a need to come to know and then to display the diversity of French Farming through the analysis of farm incomes in every region. These regional inquiries followed the pattern of National Accountancy as far as frame and definitions are concerned, and so delivered the information so much asked for. Moreover they aroused such an interest that it became necessary to widen the frame » (creation of new notions : restricted branches, homogeneous sector), and to diversify the aims of such regional accounts. At the present time, researches are still going on in the ARER to improve and diversify the « tools » now existing : elaboration of capital Accounts, household accounts, in order to adapt tools to sectors in which national Account patterns have proved unsuitable.

LES TRAVAUX DE COMPTABILITÉ AGRICOLE RÉGIONALE DANS LES ASSOCIATIONS RÉGIONALES D'ÉCONOMIE RURALE

par MM. JACQUIN, ARER de Bourgogne,
LE MUET, ANERA,
et DESMOULIERES, IGER (*)

Les ARER ont réalisé en 1961 les premiers travaux de comptabilité agricole régionale, répondant notamment au désir d'exprimer, à travers la connaissance des revenus régionaux, la diversité de l'agriculture française.

Ces comptes étaient établis selon le modèle de la comptabilité nationale, dont le cadre, les définitions et les conventions sont transposés à l'échelon régional. L'intérêt suscité a entraîné une évolution du cadre comptable (création de notions nouvelles : « branche restreinte » - « secteur homogène ») et une diversification des objectifs des comptes régionaux : établissement de comptes prévisionnels, détermination des effets à court terme de décisions publiques... Actuellement, les ARER poursuivent des recherches afin de perfectionner et diversifier les outils actuels (élaboration d'un compte capital, de compte de ménages...) et de mettre au point des outils nouveaux dans des secteurs où le modèle des comptes nationaux se révèle inadapté.

Regional farm accounts studied by the ARER (French Regional Associations for rural Economy)

The first study of Regional Farm Account was attempted in 1961 by the ARER.

There was a need to come to know and then to display the diversity of French Farming through the analysis of farm incomes in every region.

These regional inquiries followed the pattern of National Accountancy as far as frame and definitions are concerned, and so delivered the information so much asked for. Moreover they aroused such an interest that it became necessary to widen the « frame » (creation of new notions : restricted branches, homogeneous sector), and to diversify the aims of such regional accounts.

At the present time, researches are still going on in the ARER to improve and diversify the « tools » now existing : elaboration of capital Accounts, household accounts, in order to adapt tools to sectors in which national Account patterns have proved unsuitable.

Lorsque les premières Associations Régionales d'Économie Rurale ont entrepris la réalisation d'une comptabilité régionale de l'agriculture, les travaux de l'administration (Institut National de la Statistique et Ministère de l'Agriculture) étaient encore peu abondants.

En effet, pour ne citer que les études les plus importantes, l'« essai de régionalisation des comptes de la Nation de 1962 » a été diffusé en 1966 et les « Éléments de comptes régionaux portant sur la période 1950-1965 » ont été publiés par le Ministère de l'Agriculture en 1967, à la même époque que les premiers travaux pour la Bretagne de la Station d'Économie Rurale de Rennes. Les recherches de l'Institut d'Économie Régionale du Sud-Ouest à Bordeaux, et celles

du Centre Régional de Productivité et des Études Économiques de Montpellier, étaient alors peu diffusées et de ce fait, peu connues.

Les perspectives sont aujourd'hui différentes : des travaux de toutes origines existent. Parallèlement aux travaux régionaux (des ARER, de l'INRA, des Instituts Universitaires) l'Administration, après une dernière expérience ponctuelle de régionalisation, pour 1966, des comptes nationaux de l'agriculture, se propose maintenant d'établir pour chaque année les comptes départementaux et régionaux de l'agriculture.

Quels sont les travaux de comptabilité agricole régionale réalisés par les ARER ? Quelle place occupent les travaux régionaux des ARER par rapport aux autres travaux de comptabilité agricole, particulièrement aux projets du Service Central des Enquêtes et Études Statistiques (SCEES) du Ministère de l'Agriculture qui, en matière de comptes régionaux, prend le relais de la Division Agricole de l'INSEE ?

(*) ARER : Association régionale d'économie rurale.

ANERA : Association normande d'économie rurale appliquée.

IGER : Institut national de gestion et d'économie rurale.

LES PREMIERS TRAVAUX DE COMPTABILITE AGRICOLE REGIONALE

Les premiers travaux de comptabilité agricole régionale ont été réalisés en Haute et Basse-Normandie pour l'année 1961.

Ils répondaient alors à un certain nombre de besoins plus ou moins précis.

LES BESOINS INITIAUX

Exprimer, à travers la connaissance des revenus régionaux, la diversité de l'agriculture française.

Dans la loi d'orientation agricole était inscrit un objectif de parité ; aussi s'agissait-il pour les régions, à l'époque, de poser les problèmes des revenus dans les mêmes termes que les autres catégories socio-professionnelles pour permettre des comparaisons et notamment des comparaisons de revenus.

C'est à l'origine la raison essentielle de la mise en place des comptes régionaux de l'agriculture selon le schéma de la comptabilité nationale.

Si les comptes de sous-branches et les comptes par type d'exploitation traduisent les disparités de production et de structure, les comptes régionaux expriment l'hétérogénéité de l'activité agricole dans sa situation géographique. Les comptabilités régionales sont ainsi comparées entre elles et avec les comptes dressés à l'échelon central.

Connaissance précise des réalités régionales

La connaissance des revenus de l'agriculture n'a pas été le seul objectif : l'idée de programmation régionale et, de façon plus précise, les objectifs de régionalisation des crédits et des investissements, ont exigé dès les années 1960 une connaissance aussi précise et objective que possible des différentes réalités régionales.

De plus, les comptes régionaux ont permis de réunir dans un cadre organisé une documentation statistique en grande partie d'origine régionale, sur l'agriculture de la région (production, charges, productivité...), à l'usage des responsables intéressés.

Création d'un outil d'analyse économique

Les comptes régionaux apparaissent enfin comme un outil d'analyse économique de la production agricole (structure des divers agrégats) et de son évolution. Ils permettent une analyse d'ensemble seule susceptible d'apporter une compréhension globale. Outil de cohésion des études à vocation partielle, ils sont un instrument de connaissance qui doit précéder les autres et les déterminer.

L'ELABORATION D'UNE METHODE

Pour l'élaboration de ces comptes régionaux, un cadre s'imposait d'emblée : celui de la comptabilité nationale, largement répandu et connu. La création, pour les besoins propres des ARER, d'un cadre comptable particulier aurait représenté un investissement considérable et ne se justifiait en aucune façon. L'adoption du cadre comptable national répondait dans ses grandes lignes aux objectifs initiaux (notamment aux objectifs de comparaison des revenus) et assurait d'emblée aux ARER une certaine audience. Aussi, lors des premières réunions à l'IGER du groupe de travail sur les comptes régionaux de l'agriculture, le modèle de la comptabilité nationale a été adopté.

Le cadre comptable national présentait en outre l'avantage de s'adapter à plusieurs échelons géographiques et de permettre des décontractions et agrégations ; il offrait la possibilité d'observer la branche et plusieurs sous-ensembles de la branche, et de descendre au niveau des divers agrégats dans un plus ou moins grand détail.

Aujourd'hui, la quasi-totalité des comptabilités d'ARER élaborent le compte de production et le compte d'exploitation de la branche agriculture, transposant à l'échelon régional le cadre, les définitions et les conventions du modèle de la comptabilité nationale. Cette méthode permet des comparaisons avec les travaux pour lesquels les démarches et les techniques d'estimation sont différentes (notamment des comparaisons entre les évaluations directes et les décontractions des comptes nationaux).

Les comptes régionaux des ARER sont le plus souvent départementaux ; on retient pour leur élaboration la notion de ferme départementale. Les intraconsommations sont de ce fait annulées et n'apparaissent pas dans la production finale du département. En revanche, les produits qui sortent du département sont comptabilisés dans la production, même s'ils entrent pour partie dans les consommations intermédiaires d'exploitations situées dans d'autres départements.

Enfin, pour l'élaboration de ces comptes, les ARER procèdent par évaluation directe en utilisant autant que possible les statistiques, les informations disponibles au niveau de la région elle-même.

LES RESULTATS DE CES PREMIERS TRAVAUX

Les premiers travaux de comptabilité régionale ont permis une quantification et un suivi de disparités que l'on soupçonnait auparavant, mais que l'on ne parvenait pas à chiffrer.

Très positive est apparue également l'exploitation des sources professionnelles diverses au niveau de la région.

Ces comptes régionaux ont aussi, sur certains points précis, remis en cause la statistique agricole ; ils ont attiré l'attention sur la nécessité d'une meilleure observation des prix réels à la production, non seulement pour les fruits et légumes, mais aussi pour les animaux de boucherie et d'élevage, et même pour le lait. Ils ont servi à la défense de certains dossiers régionaux, en particulier les dossiers d'investissement : calcul d'enveloppes régionales, projets de développement présentés par des entreprises coopératives ou privées.

Enfin, les comptes régionaux ont formé de nombreux spécialistes de l'analyse macro-économique, tant chez les professionnels que chez les techniciens des organ-

mes du développement (création d'un langage commun notamment). Ils se sont révélés, dès les premières applications, comme un remarquable instrument de cohésion.

Cependant, l'un des buts de la comptabilité globale qui était de situer l'agriculture dans l'ensemble des activités économiques de la région, n'a pas été atteint. En effet, l'expérience de comptes économiques réalisés dans l'agriculture n'a pas été suivie dans les autres secteurs d'activité. La production industrielle brute (PIB) régionale n'étant pas connue, il n'est pas possible de situer l'impact de l'activité agricole, ce qui est regrettable. Les ARER souhaitent toujours travailler avec les organisations susceptibles de dresser des comptes pour les autres secteurs de l'économie, afin d'obtenir des comptes régionaux complets.

EVOLUTION DE LA DEMANDE ET DES TRAVAUX DE COMPTABILITE AGRICOLE REGIONALE

Le vif intérêt porté aux premiers travaux motiva de nouvelles demandes, ayant principalement pour objet un approfondissement de l'analyse économique. Les comptables régionaux durent modifier leur optique.

EVOLUTION DU CADRE COMPTABLE

Afin de rendre plus significatifs et plus précis les résultats de leurs travaux, à la « branche agriculture » fut substituée la notion de « **branche restreinte** » qui se différencie de la première par le fait que l'on exclut de la branche agriculture les bois et forêts privés, les peupleraies et les jardins familiaux de non exploitants.

Le caractère très particulier, à de multiples points de vue, des productions exclues rend l'utilisation de la notion de « **branche restreinte** » préférable à la notion de « **branche** » proprement dite dès que l'on veut approfondir l'analyse économique.

Dans certaines régions, les ARER ont calculé les comptes du secteur agricole (ensemble des entreprises dont l'activité principale a pour résultat la création de produits agricoles) et surtout les comptes du « **secteur homogène** », c'est-à-dire l'ensemble des exploitations agricoles pratiquant des spéculations habituelles à ce département avec des systèmes de production habituels à ce département.

Notons qu'à l'échelon national, seuls les comptes de la branche sont établis régulièrement par la comptabilité nationale. Les notions de **branche restreinte** et de **secteur homogène** sont propres aux ARER.

Ainsi, alors qu'aux premiers jours des comptes régionaux les ARER ont appliqué strictement les méthodes

de la comptabilité nationale, adaptées à la région, elles ont été conduites, par la suite, pour satisfaire leurs besoins propres, à s'écarter sur certains points du modèle national.

DIVERSIFICATION DES OBJECTIFS DES COMPTES REGIONAUX

Les voies les plus intéressantes en ce domaine paraissent être :

— l'établissement de comptes prévisionnels de l'année civile en cours : depuis 1967, ils sont publiés en Haute et Basse-Normandie en novembre ou décembre ;

— la détermination des effets à court terme de décisions publiques entraînant, directement ou non, des variations importantes de certaines variables économiques. En Haute et Basse-Normandie, aussitôt après la crise de mai-juin 1968, on a calculé par avance les effets conjoints sur l'exercice en cours des augmentations de salaires, des augmentations des prix « administrés » de certains produits agricoles, du renchérissement de certains biens et services nécessaires à l'agriculture.

INFLUENCE DES TRAVAUX DE L'ADMINISTRATION

Tout au long de cette décennie les contacts furent nombreux entre les différents auteurs, notamment sur le plan méthodologique, au sein du groupe technique de la Commission des Comptes de l'Agriculture de la Nation.

Durant cette période, les travaux de l'Administration ont été caractérisés par une décontraction au niveau régional des comptes de France entière, pour assurer en particulier une comptabilité inter-régionale plus rigoureuse. Les travaux des ARER, moins marqués par ce souci de cohérence avec les comptes nationaux et plus intéressés par les spécificités régionales, ont fait le plus grand usage des sources statistiques disponibles au niveau régional.

Cette dichotomie est aujourd'hui moins marquée ; les décontractions des comptes nationaux au niveau des régions s'appuient de plus en plus sur les infor-

mations régionales directement disponibles. Cependant, les ajustements réalisés pour établir la cohérence entre les ressources des comptes de production régionaux (établis par les services régionaux du SCEES) et le compte national, posent un problème. Les travaux d'ajustements ont parfois tendance à déformer les comptes régionaux sous prétexte de les rendre cohérents avec le compte national. Il est possible que sur un bon nombre de postes, l'estimation nationale soit de meilleure qualité que les estimations régionales. Ceci justifie la poursuite par les ARER de leurs travaux de comptabilité régionale.

BILAN DES TRAVAUX DE COMPTABILITE REGIONALE ET NOUVELLES ORIENTATIONS

La majeure partie des objectifs fixés aux comptes agricoles régionaux ont été atteints. Cependant les recherches se poursuivent actuellement dans de très nombreuses directions. Elles ont pour objet de parfaire et diversifier les outils actuellement utilisés, mais aussi de tenter d'élaborer des outils nouveaux capables de répondre à des demandes ne pouvant pas être satisfaites par l'utilisation du cadre comptable national.

PERFECTIONNEMENT ET DIVERSIFICATION DES OUTILS ACTUELS

Quelques ARER font une recherche des sources statistiques susceptibles de permettre l'élaboration du **compte capital** de la branche agriculture régionale. Jusqu'à présent ces efforts n'ont pas abouti.

En revanche, les ARER sont, dans leur ensemble, plus intéressées par l'élaboration **des comptes des ménages d'exploitants agricoles**. Ces comptes, s'ils étaient réalisés, permettraient en effet de mieux cerner la notion de revenu des agriculteurs. Les tentatives en ce sens sont plus avancées et des éléments intéressants ont pu déjà être publiés.

Il faut signaler également les travaux faits pour tenter de mieux appréhender les revenus de certaines catégories d'agriculteurs ; mais les difficultés rencontrées sont considérables, en l'absence notamment de statistiques sur les mouvements interrégionaux de produits agricoles qui se font ici particulièrement sentir. Il est malheureusement à craindre que de telles tentatives ne puissent aboutir rapidement, sauf peut-être pour certaines sous-branches ou certains sous-secteurs aux activités bien typées (exploitations fruitières, exploitations maraîchères, ...) et faisant peu appel à l'intracommunauté.

Enfin, l'espace géographique retenu n'est pas toujours le département ; des comptes de production et d'exploitation de la branche ont pu être dressés pour

des espaces géographiques tels que la petite région agricole.

Une plus grande précision est recherchée par un approfondissement méthodologique, une plus grande rigueur, une meilleure exploitation des sources statistiques locales et notamment de l'échantillon des Centres de Gestion, un meilleur usage de la statistique agricole qui en dix ans a réalisé des progrès considérables.

RECHERCHE D'OUTILS NOUVEAUX

Des entités comme la « branche restreinte » et le « secteur homogène » ne constituent pas des écarts très importants par rapport au système de la comptabilité nationale. Si les modalités pratiques d'application du modèle national à la région sont clairement exposées, elles sont immédiatement accessibles à qui connaît le système central des comptes nationaux.

Seulement, pour certains usages récents, le modèle des comptes nationaux se révèle inadapté ; des outils complémentaires doivent être utilisés. Le cas s'est ainsi posé pour les comptes des petites régions agricoles.

En matière d'aménagement du territoire, les ARER sont de plus en plus amenées à travailler sur des petites régions. Lors de l'établissement du Plan d'aménagement rural de la Bresse, en Saône-et-Loire, par l'ARER de Bourgogne, l'établissement des comptes économiques de cette petite région est apparu comme un élément très intéressant permettant d'éclairer les choix et de tester les répercussions des propositions d'actions sur l'ensemble de la région et en particulier sur les revenus des habitants. Afin de permettre une meilleure pondération des objectifs quant à l'amélioration des revenus à l'intérieur de la zone, la comptabilité d'un ensemble encore plus réduit, comme le canton ou la commune, serait un élément très utile. Les possibilités de réaliser des comptes à cette échelle sont à l'étude, actuellement, à l'ARER de Bourgogne.

Par ailleurs, les études réalisées à l'échelon national se situent le plus souvent dans une perspective trop partielle en ce sens qu'elles ne s'intéressent qu'à l'agriculture au sens strict. De la même façon à l'échelon régional, le besoin se fait actuellement sentir de comptes débordant la seule agriculture : un grand nombre d'actions qui ne sont pas directement rattachées à la politique agricole ont cependant des effets considérables sur l'évolution à terme de l'agriculture. Telles sont particulièrement les actions d'encouragement à l'industrialisation, les actions de développement de la politique de l'emploi (conversion, placement) et les actions de développement de l'enseignement.

Le cadre central de la comptabilité nationale dont l'objet essentiel est d'analyser l'équilibre économique global, semble peu apte à satisfaire certains besoins nouveaux. Il serait souhaitable d'effectuer pour l'agriculture et les industries agricoles et alimentaires des travaux analogues à ceux qui sont consacrés à l'analyse des activités relatives au logement : invention d'un cadre comptable, élaboration de concepts particuliers plus adaptés, construction de nomenclatures spécifiques

d'agents et de sous-agents. De même, l'étude du financement public de l'agriculture et du monde rural pourrait s'inscrire dans une sorte de compte horizontal faisant intervenir les entreprises, les ménages, les administrations, les organismes financiers : soit, en définitive, tous les agents économiques intéressés.

Des tentatives sont faites actuellement pour mieux saisir la production organisée (qui reste à définir...) ou même l'activité des seuls groupements de producteurs. On essaye également de mettre au point des systèmes d'informations très diversifiés pour mesurer, ou mieux appréhender, les effets de contrats de programmes régionaux, tel par exemple, le « Programme régional d'actions concertées » pour le lait et la viande en Basse-Normandie.

Le système européen de comptes économiques intégrés apportera satisfaction sur certains points, mais ne couvrira qu'une partie des besoins. Aussi convient-il pour répondre à certains objectifs, de mettre en place dès maintenant des systèmes satellites ou des systèmes d'information non comptables. C'est la voie où s'engagent désormais les travaux des ARER.

DISCUSSION

M. P. Rainelli. — Il ne paraît pas possible d'utiliser les comptes régionaux en vue de mesurer l'impact d'une mesure de politique agricole, car il faudrait un modèle inter-régional intégrant les autres activités économiques.

M. J.N. Chatanay. — Les progrès réalisés dans la décontraction des comptes nationaux amèneront-ils les ARER à abandonner l'établissement des comptes pour de nouveaux travaux : comptes prévisionnels annuels... ?

Est-il exact que la dichotomie entre les résultats obtenus par la décontraction des comptes nationaux et les comptes établis par les ARER s'atténuera ? Un exemple récent de l'étude entreprise par l'ARER Bretagne montre qu'on ne peut établir de cohérence entre les services publics au niveau régional et au niveau national.

M. Jacquin. — Les travaux des ARER en matière de comptabilité régionale dépendent essentiellement de l'évolution des travaux régionaux réalisés par le SCEES. Ainsi, la sortie des comptes régionaux du SCEES va limiter les recherches des ARER et les amener à se développer dans un

domaine où le SCEES, à l'heure actuelle, n'effectue pas de recherches et publications (par exemple, comptes prévisionnels, comptes de secteur, production organisée...). Cela dit, il est nullement question que les ARER cessent d'effectuer les comptes de la branche agricole qui restent de toute façon la base du travail.

M. Fourquié. — L'importance de l'établissement des comptes régionaux a été soulignée a posteriori par la publication du Bilan laitier 1969-70 (à la suite de l'enquête production de la même période) qui a arbitré en faveur des comptes régionaux en diminuant de 9 % l'évaluation nationale, et en divisant par deux l'estimation de la fabrication du beurre fermier.

M. Jacquin. — Cette remarque n'est qu'en partie justifiée. Par exemple l'ANERA a pu tester les incidences des augmentations de prix et de salaires après la crise de 1968, sur les revenus des agriculteurs ; et ceci au niveau des comptes prévisionnels de l'année 1968.